

CTR DGA

Spécial Élections

Monsieur le Directeur,
Mesdames, Messieurs,

Après plus de 2 ans de crise sanitaire, ce nouveau CTR DGA en présentiel est appréciable. En effet, même si nos derniers rendez-vous l'ont été alternativement en visio-conférence et en présentiel, nous préférons, et de loin, le contact humain aux connexions internet et autres réseaux téléphoniques qui parfois ont été marquées de quelques difficultés techniques.

Avant d'aborder l'ordre du jour de ce CTR DGA, nous tenons à vous rappeler l'une des revendications principales de **FO Défense**, à savoir la revalorisation des salaires.

Pour illustrer notre propos, nous citerons ici le 7 février 2022, date historique correspondant à la signature par **FO** de la nouvelle convention collective de la métallurgie. Ce document, fruit de plus 6 années de négociations de **FO**, apporte de fortes améliorations des conditions de travail pour près de 1,6 millions de salariés couvrant des activités aussi diverses que l'industrie aéronautique, la mécanique ou encore la chaudronnerie.

Ces secteurs identiques aux métiers présents dans nos centres de la DGA vont notamment conduire à une revalorisation des salaires en 2022 des cadres et ingénieurs de 3,1% d'augmentation. Nous craignons à **FO Défense** que cette prise en compte dans le secteur privé des augmentations des salaires ne crée des difficultés supplémentaires d'attractivité des métiers offerts aux ICT-TCT dans les centres de la DGA. **FO Défense** souligne qu'il relève maintenant de la responsabilité de l'employeur DGA d'afficher, en transparence, les parcours et les promotions professionnelles qui s'offrent aux ICT-TCT dans le cadre des mesures catégorielles ministérielles contraintes. Pour **FO Défense**, il est urgent que le sujet d'attractivité des ICT-TCT soit pris en compte avant que cela influe sur le climat social au sein des établissements de la DGA.

Pour ce qui est des fonctionnaires, le point d'indice, gelé totalement ou partiellement depuis 2000, a fait perdre plus de 22% de pouvoir d'achat. Avec une inflation prévue de 4% en 2022, le projet de dégel de la valeur du point d'indice annoncé par la ministre de la fonction publique pour l'été ne devra pas être en deçà de ce taux.



**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES**
du 1^{er} au 8 décembre 2022



Nous n'oublions pas le volet recrutement des autres catégories de personnel et notamment les ouvriers de l'État dont les volumes nous paraissent bien insuffisant au regard des départs importants pour les 5 prochaines années. **FO Défense** tient à citer ici sur ce sujet, un passage de la lettre du 21 octobre 2021 écrite par le 1^{er} Ministre, en réponse au président de la Cours des Comptes :

« Le statut des ouvriers de l'État continue à garantir une attractivité en termes de rémunération et de carrière sur ces domaines d'expertise technique très concurrentiels, essentiels au bon fonctionnement du ministère et à l'exercice de ses missions ».

Pour **FO Défense**, recruter du personnel ouvrier de l'État c'est aussi donner une perspective et des possibilités de recrutement favorables pour les centres de la DGA.

Enfin, nous ne pouvons pas clore cette déclaration sans vous rappeler l'importance que revêt cette fin d'année 2022, année des élections professionnelles dans les trois versants de la Fonction Publique. Notre ministère est donc concerné et vous, messieurs les employeurs, êtes concernés par ces votes. Ces scrutins seront notamment marqués par le vote électronique et la mise en place des nouvelles instances de dialogue sociale. Avec en particulier pour l'employeur DGA le Comité Social d'Administration de Réseau DGA, la Commission paritaire spécifique des ingénieurs cadres technico-commerciaux de la DGA (CPS-ICT) collège ICT et collège TCT. La réussite de ces élections est donc de votre responsabilité. Elle devra reposer sur la mise en place des moyens nécessaires au bon déroulement des différents scrutins et ce afin que le taux de participation soit le meilleur possible. **FO Défense** sera présente et suivra au niveau ministériel, avec les services de la DRH-MD, chaque étape du déploiement du processus électoral.

Voici donc, Monsieur le Directeur, les éléments de langage du moment qui pour **FO Défense** nous paraissent importants de rappeler dans cette instance.

Merci de votre attention.

Paris, le 24 mars 2022

Vos représentants FO-Défense :

Référent national FO ICT-TCT :

Florent XAVIER - DGA TA Toulouse - florent.xavier@intradef.gouv.fr

Titulaire CTR DGA :

Mohamed Ali ANFIF - DGA EM site Gironde - mohamed-ali.anfif@intradef.gouv.fr

Suppléant CTR DGA :

Martial POUDENS - DGA EM site Landes - martial.poudens@intradef.gouv.fr



**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES**
du 1^{er} au 8 décembre 2022



Fédération Syndicaliste FO de la Défense des Industries de l'Armement et des secteurs assimilés

46 rue des Petites Écuries • 75010 Paris • Tél. 01 42 46 00 05 • Fax 01 42 46 19 75
www.fodefense.com